

# LE SECRET (I.E.P.)

## PLAN

### I) Préalables

#### A) Définition et étymologie

Secret : 1150 « qui se tait, qui est sur la réserve » (1150)

Extensions du terme : « Qui n'est pas divulgué, que l'on tient caché, qui se cache, qui n'est pas apparent, visible ».

Il vient du Latin « secretus » dérivé de secerner (mettre à part) et de « se cerner » (distinguer, séparer pour soi)

Il peut s'agir d'une information ou d'un fait

Il peut s'agir d'un lieu : Il se dit des parties d'une habitation qui est fermée au public, qui n'est pas connue de lui. Lieu secret, lieu où ce qui s'y dit ne se répète pas. Escalier ou porte secrète.

Il peut s'agir de réunions ou de groupes :

Il se dit des assemblées quand elles se ferment au public. Comité secret, séance où une assemblée délibère à huis clos.

Fonds secrets, fonds dont un gouvernement use sans être tenu à en rendre compte ; ils sont destinés surtout à un service de police et de diplomatie.

Il peut s'agir d'une action : vote à bulletin secret

#### B) Secret et mensonge

Le secret va plus loin que le mensonge ou l'omission. Un mensonge ou une omission peut être éphémère et destiné à une ou quelques personnes.

Le secret suppose une durée longue et être destiné à tous (seule une minorité peut être « dans le secret ») d'où l'expression « mettre au secret » pour dire qu'on empêche une personne de fournir toute information notamment en l'emprisonnant.

#### C) Le secret partagé – La société commence à trois (Simmel)

Le secret peut être individuel (l'action que je n'ai jamais dite à personne) voire ignorée de tous (il existe une porte secrète ont tout le monde a oublié l'existence) mais le Secret n'atteint sa pleine dimension sociologique que lorsqu'il est partagé. Pourquoi ? Parcequ'il faut au moins trois personnes : deux qui partagent un secret et au moins une qui l'ignore. Or la société commence à partir de « trois » (Simmel). En effet, quand il n'y a que deux personnes on a un nombre limité de situations possibles : l'indifférence mutuelle, la fusion ou l'accord et le conflit. Avec une troisième personne arrivent deux autres possibilités : l'alliance et le secret (au-delà de trois il n'apparait pas de configurations nouvelles).

C'est dire que le secret est un élément du lien social et il est bon de voir quels sont ses antonymes (ou opposés). Dans le cas de l'information : l'information secrète s'oppose à l'information divulguée ou parfaite. Dans le cas des actes : l'acte secret s'oppose à l'acte démonstratif (par exemple, le vote secret s'oppose à la manifestation). De manière plus générale, le « caché » s'oppose à la « parure » (cf Simmel). Dans le cas des assemblées, l'assemblée secrète s'oppose à l'agora ou à l'assemblée publique.

## **II) Le secret au cœur du lien social : le danger de la transparence – La liberté liée au secret**

### **A) La valorisation de la transparence**

Nous avons tendance à fustiger le secret car nous sommes dans une société qui valorise la transparence et l'information.

Par exemple, dans le domaine de la théorie économique, on estime que pour qu'un marché fonctionne bien, une condition nécessaire est que l'information soit parfaite et accessible. En cas de défaut d'information (information asymétrique par exemple) le marché dysfonctionne.

De même, on suppose que la démocratie nécessite une transparence des opinions et des intérêts des uns et des autres.

Enfin, socialement on valorise la sincérité et l'authenticité et on condamne l'hypocrisie.

### **B) Le secret comme source de liberté et d'individualisation**

Pourtant, dans les interactions sociales, le secret (à savoir le non-dit) est essentiel. Quand un individu se présente à des inconnus, les informations qu'il divulgue ne permette pas de dire qui il est réellement mais qu'il existe. Tout le monde admettra qu'une part de sa biographie sera cachée à ses interlocuteurs donc sera, en un sens, secrète. Ce secret lui permettra d'agir librement et sera donc un élément de son individualisation.

Cela s'incarne aussi dans le cas du vote à bulletin secret qui garantit l'indépendance du choix. Il faut mettre l'accent sur le fait que la garantie du vote repose sur un équilibre entre le secret et la publicisation du scrutin. Chacun doit pouvoir voter dans le secret mais la délibération doit se faire publiquement afin que chacun puisse contrôler le comptage des bulletins. D'où le questionnement que l'on peut se poser à propos du vote par Internet pour lequel la garantie du secret du vote n'est pas établie et pour lequel le comptage se fait de manière numérique.

### **C) Le secret pour la sauvegarde de l'individu et du groupe**

Mais ces éléments non-dits sur l'individu peuvent être partagés par d'autres participants à la rencontre (l'individu vient de connaître un malheur qu'il ne veut pas trop divulguer) et ceux qui sont au courant seront ses complices (ou ses coéquipiers). Pour Goffman, le point crucial de l'interaction est que chacun puisse « sauvegarder la face » car « perdre la face » risque de ruiner l'interaction : ainsi, les « coéquipiers » peuvent changer le cours de la conversation quand ils voient que le secret menace d'être dévoilé. Il peut cependant arriver que les complices dévoilent le secret aux autres pour éviter des impairs : cela sera fait dans le but de sauvegarder l'intégrité de l'individu mais aussi l'intégrité du groupe. En général, ce sera fait en « coulisses » ; par exemple, avant un diner, les participants seront mis dans le secret d'un malheur touchant l'un des convives de façon à ne pas commettre d'impair mais cela sera fait à l'avance par un coup de téléphone ou dans une pièce à part. Goffman utilise souvent la métaphore du théâtre pour indiquer que si le repas est assimilé à une « pièce de théâtre » qui suppose le maximum de transparence, le dévoilement du secret sera fait dans les « coulisses ». Donc de nouveaux membres seront mis dans le secret mais si le protagoniste porteur du secret n'est pas au courant que les autres convives sont mis au courant du secret il y aura un deuxième secret. On voit avec ce petit exemple que le secret est essentiel au bon fonctionnement de la vie sociale.

### **D) Le secret comme source de pouvoir et de distinction**

Détenir un secret, c'est détenir une information que les autres n'ont pas.

C'est à rapprocher de la « zone d'incertitude » en sociologie. (A DEVELOPPER ?)

C'est surtout se distinguer de « ceux qui ne sont pas dans le secret »

Il n'est alors pas étonnant que le secret ait souvent à voir avec les croyances, religions et pratiques rituelles. Le rituel sera souvent l'action qui permettra aux initiés de connaître le secret destiné aux autres

### **III) MANIFESTATIONS DU SECRET**

#### **A) Le secret de famille**

Le secret de famille concerne un évènement, réel ou supposé, une histoire, une information... qui est conservé par un membre ou plusieurs membres de la famille et caché à l'égard de l'extérieur ou à l'égard des générations les plus récentes.

Le secret de famille n'est pas forcément traumatique (ça peut être une recette de cuisine qu'on ne dévoile pas à autrui).

Ceux auxquels les psychologues et psychanalystes s'intéressent le plus sont les secrets portant sur un évènement traumatique connu par un membre de la famille et qui a des répercussions sur les générations suivantes. Les psychanalystes font l'hypothèse qu'un traumatisme non réglé et non dit entrainera un manque de symbolisation de la part de celui qui a vécu l'évènement et des réactions difficilement interprétables pour les enfants. On peut supposer ainsi que les effets du traumatisme pourraient s'étendre jusqu'à trois générations.

#### **B) Le Secret désiré : le Père Noël**

Il s'agit d'un secret qui est levé régulièrement. Contrairement aux autres secrets, il ne s'agit pas d'un secret conservé par une minorité au regard de la majorité mais c'est bien l'inverse. D'après une enquête faite par Gerald Bronner auprès d'adultes, les enfants cessent de croire au Père Noël vers l'âge de sept ans. Les causes de l'arrêt de la croyance sont multiples.

+ Certains ont compris rationnellement que le Père Noël ne peut pas exister (il ne peut pas passer par la cheminée, il ne peut pas tout faire en une nuit,...).

+ D'autres l'ont compris au cours d'un incident (ils ont reconnu l'oncle déguisé, ils ont veillé toute la nuit sans le voir).

+ La révélation de la non existence a été faite par les parents ou par une autre personne.

+ La cause la plus fréquente : la révélation est faite par un enfant un peu plus âgé et l'enfant abandonne sa croyance pour accéder au groupe des plus grands. Il perd le charme de la croyance mais il gagne l'avantage d'être détenteur du secret et de pouvoir faire croire aux plus petits.

#### **C) L'Identité secrète**

Nous avons donc besoin d'avoir une part de notre identité masquée aux yeux de certains autres : si le professeur a besoin de savoir qui sont ses élèves en tant qu'élèves, il ne cherche pas à connaître qui ils sont en tant qu'enfant dans leur famille ou camarade dans leur bande de copains.

Mais peut-il arriver qu'une identité soit secrète aux yeux de tous ? C'est un cas extrême qu'on peut aborder en tant qu'ideal type. Il n'est pas étonnant qu'on le retrouve essentiellement dans le cadre de la littérature. L'idée d'identité secrète va apparaître pleinement dans les romans populaires du 19<sup>ème</sup> siècle avec le compte de Monte-Cristo ou le prince Rodolphe (« Les mystères de Paris »),... L'identité secrète permet alors soit d'assumer une vengeance (le comte de Monte-Cristo) soit de rétablir la justice (les mystères de Paris). Ces personnages sont les ancêtres de nos super-héros actuels pour qui, dans la plupart des cas, l'identité secrète est le problème numéro 1. Celle-ci est nécessaire à la fois pour qu'ils puissent agir aisément et à la fois pour protéger leurs proches (donc la part de leur vie non soumise au secret). Ici, le secret perturbe leurs interactions sociales.

Transposé à la vie réelle cela donne des situations plutôt destructrices de lien social : entre les personnes qui mènent une double vie, Christophe Rocancourt ou Frank Abagnale qui endossent diverses fausses personnalités ou JC Romand dont le secret interdit toute vie sociale normale.

Cependant, le secret peut être aussi destiné à cacher une action glorieuse car la révélation de celle-ci troublerait les interactions sociales.

Il s'agit ici de cas de « stigmates invisibles » selon Goffman, c'est-à-dire de particularités physiques, mentales ou comportementales qui ne se voient pas mais qui risquent de troubler l'interaction. La question pour le stigmatisé est alors de voir s'il doit lever ce secret et de quelle manière.

Georg Simmel dans son livre sur le secret s'est intéressé à la parure car elle occupe une place symétrique au secret dans les relations sociales. Alors que le secret a pour objet de cacher, la parure a pour objectif de montrer. Il faut faire ici une place particulière à la fonction du masque qui vise un

double objectif de montrer tout en cachant. Dans le cadre du bal masqué, il sert surtout à masquer car tout le monde est masqué mais il est cas plus intéressant qui est celui des RLSH : ceux-ci se déguisent en super héros pour aider les Sdf. Pour eux le masque a une double fonction : il permet de cacher leur identité et leur donne du courage dans leur action et, en même temps, par son caractère incongru le masque les rend visibles aux yeux de la population. On voit comment on joue sur les parts de secret et de visibilité.

#### **D) Le secret et la protection des données sur le numérique**

Selon la loi informatique et libertés, « *constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres* »

Toute personne a le droit :

- d'accéder aux informations qu'un organisme détient sur elle (droit d'accès),
- de faire corriger une erreur ou de faire supprimer une information particulière (droit de rectification),
- de s'opposer à figurer dans un fichier (droit d'opposition),
- de demander à un moteur de recherche de supprimer une information vous concernant (droit de déréférencement).

#### **E) Le secret médical**

Le respect de la vie privée et le secret médical sont deux droits fondamentaux du patient. Le secret médical s'impose à tous les médecins. Il couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce que lui a confié son patient, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris (article 4 du code de déontologie médicale, article R.4127-4 du code de la santé publique). La loi a cependant prévu certaines dérogations au secret médical (voir l'annexe des commentaires de l'article 4).

Pour assurer la continuité des soins ou pour déterminer la meilleure prise en charge possible, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'échanger des informations sur le patient qu'ils prennent en charge. La loi a défini cette notion de « secret partagé » et en a précisé les limites (article L1110-4 du code de la santé publique).

En cas de diagnostic ou de pronostic grave, la famille, les proches ou la personne de confiance peuvent recevoir les informations nécessaires pour soutenir le malade, sauf si celui-ci s'y est opposé.

#### **F) Panoptique et Openspace**

La volonté de transparence a également pénétré les bureaux avec l'openspace. Jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les bureaux étaient fermés, chacun pouvant se cacher des autres pendant son travail. On peut rappeler à ce titre que le secrétaire est celui qui détient les secrets (1330 : c'est synonyme de « confident ». Puis à partir de 1370, c'est celui qui écrit une lettre pour un autre).

Dans l'openspace, chacun est sous le contrôle des autres et surtout sous le contrôle des supérieurs. La possibilité d'avoir un bureau fermé devient l'apanage des supérieurs et est un symbole de puissance.

Ce n'est pas sans rappeler le « panoptique » de Bentham qui permet à un seul gardien de prison de surveiller un très grand nombre de prisonniers.

#### **G) Secret et sociétés secrètes**

Georg Simmel avait titré son livre « Secret et sociétés secrètes ». Le deuxième terme regroupe les sociétés ou les regroupements pour lesquels le secret occupe une place centrale voire fondatrice.

On retrouve d'abord ce secret dans un certain nombre de religions structurées autour de connaissances qui ne seraient accessibles qu'à un petit nombre d'initiés. Ces données sont par définition « intouchables » donc « sacrées ».

Dans le cas de la société secrète, le secret est la condition de la survie de cette société. Cela impose donc une confiance, et une méfiance, sans faille entre les membres du groupe. Mais en même temps, ça les coupe de l'extérieur, ceux qui ne connaissent pas le secret. Dans ce cas, le secret est destructeur d'individualité et générateur d'une certaine paranoïa.

**Secret et initiation** : la levée du secret est donc liée à un rite d'initiation. Rite qui permet d'entrer dans la confrérie secrète par exemple. Lévi Strauss rapporte cette pratique des indiens hopies consistant à réunir chaque année les enfants dans une case où des esprits maléfiques viennent leur faire peur (des êtres avec de grands masques). Puis quand on estime que les enfants sont en âge de devenir des adultes, les êtres maléfiques retirent leur masque et les enfants découvrent qu'il s'agit des adultes du village (LS fait le parallèle avec le Père Noël). Ces rites obéissent au schéma classique des rites de passage selon Van Gennep.

#### **H) Secrets imaginaires, théories du complot**

On peut aussi s'imaginer des secrets, qu'ils existent ou pas. C'est le cœur même des rumeurs et des théories du complot.

Une rumeur est une information, vraie ou fausse, à caractère informel (non officiel) et dont on ne connaît pas la source (sauf près de patientes recherches) : Marlboro appartiendrait au KKK, ... la maladie de Mitterrand est l'exemple type de « rumeur vraie »

Une légende urbaine a le même mode de fonctionnement que la rumeur mais concerne un récit au scénario élaboré et qui souvent ne se serait produit qu'en une seule occasion : apparition de la dame blanche, mygale dans les yuccas, décalcos au LSD, la rumeur d'Orléans,...

Les « théories du complot » font partie des rumeurs associées à l'idée du secret. Dans ce type de théorie, on imagine que les choses ne sont pas ce qu'elles apparaissent : aucun avion ne se serait écrasé sur le Pentagone, les frères kouachi ont été téléguidés par les services secrets français,... et on imagine en général que tout cela est guidé par un groupe ou une confrérie cachée, secrète : les illuminatis, les petits gris, les juifs (protocole des sages de Sion), les francs-maçons, ...

NB : cela ne veut pas dire que les complots n'existent pas, il y a des complots. Cela ne veut pas dire non plus que certains groupes n'existent pas (les francs-maçons existent) mais qu'on leur prête des capacités qui ne sont pas les leurs. La théorie du complot correspond à une attitude où on explique tout ou presque tout par l'action de forces cachées. Cela peut s'expliquer à l'aide de la psychologie sociale. Nous avons horreur des situations énigmatiques (éventuellement contradictoires) qui provoquent une « dissonance cognitive » : trouver un responsable caché permet de donner de la cohérence à ce que nous percevons.

Il arrive aussi que cela relève de la simple plaisanterie (les 3 K de Marlboro)  
De plus, celui qui colporte la rumeur se plaît à penser qu'il est celui qui « dévoile le secret » et possède donc un certain pouvoir : par exemple, dans le cas des femmes prétendument enlevées de la rumeur d'Orléans, les démentis de la Préfecture avaient ravivé la rumeur car les porteurs de la rumeur étaient alors persuadés que la réalité des faits était cachée car des notables étaient impliqués.

### **IV) Manifestations du secret : Secret des affaires et protection des données**

#### **A) Le secret de fabrication et la protection des données**

Une entreprise peut désirer protéger une innovation ou un aspect spécifique d'un produit. Elle peut le faire légalement par le biais du droit d'auteur ou du copyright mais elle peut aussi imposer un « secret de fabrication » dès l'origine de la production. Ainsi, il peut être stipulé dans un contrat d'embauche qu'un salarié ne devra pas divulguer un secret de fabrication au risque de deux ans d'emprisonnement et/ou d'une forte amende. On peut citer les exemples de Coca Cola ou... La protection des droits comme le secret de fabrication permet à celui qui a innové d'obtenir un monopole temporaire de production afin de rentabiliser ses recherches passées. Le secret est donc ici un élément du bon fonctionnement du marché.

#### **B) Les Secrets d'Etat**

##### **Nécessité du secret d'Etat**

Il est nécessaire dans l'intérêt de l'Etat et de la Nation que certains éléments, certaines informations ne puissent pas être divulguées. De l'apparition de la notion en 1810 jusqu'à 1992-94 on s'intéresse à la sûreté de l'Etat (aujourd'hui c'est les intérêts fondamentaux de la Nation).

En France on a trois niveaux de secret défense : confidentiel, secret, très secret.

Le niveau « très secret défense » est réservé aux informations dont la divulgation entraînerait une menace directe sur la stabilité interne de la France ou de ses alliés ; un préjudice grave aux relations entre la France et ses alliés. Un préjudice grave à l'efficacité opérationnelle à la sécurité des forces armées ou des services de renseignement. Un préjudice grave à l'économie française. Le risque de perte d'un grand nombre de vies humaines.

### **Les lanceurs d'alerte**

Cependant, le secret sur des éléments négatifs de la production ou sur des dangers peuvent être néfastes, d'où la nécessité de lever le secret notamment par le biais des « lanceurs d'alerte ». Irène Frachon et l'affaire du médiateur. De même, certains lanceurs d'alerte ont levé des « secrets d'Etat » : exemple d'Edward Snowden qui a révélé des informations sur la surveillance de masse par la NSA (National Security Agency)

### **Faut-il divulguer les secrets d'état ?**

Il ne faut pas divulguer ceux qui font courir un risque à la sécurité nationale ou aux relations diplomatiques entre Etats.

Le problème est que l'exécutif abuse de cette possibilité du secret pour cacher des activités qui devraient être révélées. De plus, ce secret risque de développer des théories du complot.

Il faut donc trouver un moyen de distinguer ce qui peut être divulgué et ce qui doit rester secret.

Il est difficile de recourir à des critères objectifs car, selon la situation, ce qui doit être maintenu secret peut changer. On peut laisser le soin à l'Etat de décider selon des critères subjectifs mais le risque de surconfidentialité subsiste. On peut mettre en place un organisme de contrôle indépendant. Ainsi en France la loi de 1998 a instauré une « commission consultative du secret de la défense nationale » (CCSDN) qui est saisi lorsqu'un juge demande à l'administration la déclassification d'un document couvert par le « secret défense ». La commission rend un avis consultatif qu'elle transmet à l'exécutif. C'est ce dernier qui prend la décision de déclassification ou non.

## **CONCLUSION**

Un des paradoxes étonnants de notre temps est qu'on assiste à la fois à une volonté de transparence et à une montée de l'intimité. Du coup, où se trouve la frontière entre le visible et le caché/secret ?

~~Panoptique, openspace~~

~~Le secret des initiés : le sacré~~

~~Le secret pathologique : jean-claude romand~~

~~Les secrets de famille~~

~~Scrutin secret~~

~~Secret médical~~

~~Goffman (coulisses), strauss (?)~~

~~Secret, confiance, trahison~~

~~Identité secrète (romans du 19è, sh, rish)~~

~~Masque et parure~~

~~Stigmate invisible~~

~~Secret et héroïsme~~

~~Rituels et mythes secrets~~

~~Rumeurs~~

~~Montées paradoxales de la transparence et de l'intimité~~